
L’APEC veut promouvoir la libéralisation du commerce dans le cadre des négociations à l’OMC

Les dirigeants des 21 pays membres de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC)¹ se sont retrouvés les 20 et 21 novembre à Santiago du Chili pour échanger leurs points de vue sur les défis économiques de la sous région et orienter les activités de l’APEC afin d’appuyer le libéralisation du commerce. Les chefs d’Etats et de gouvernements participants se sont notamment prononcés sur un projet de constitution d’une vaste zone de libre-échange entre les pays membres, qui représenterait à elle seule près de la moitié des échanges commerciaux mondiaux. Cet ambitieux projet est pour l’instant reporté, le forum estimant que la libéralisation du commerce doit se faire en priorité dans le cadre des négociations multilatérales à l’OMC qui ont repris depuis quelques mois. A ce titre l’APEC « réitère l’importance d’abolir toute forme de subventions à l’exportation de biens agricoles, demande une réduction des subventions internes et réclame une meilleure ouverture des marchés agricoles ». Robert Zoellick, le représentant américain au commerce, a toutefois annoncé que son pays poursuivrait la négociation d’accords bilatéraux de libre-échange avec des pays de l’APEC.

Semaine agricole à l’OMC

Du 15 au 19 novembre 2004, les délégations des Etats membres de l’OMC se sont réunies à Genève pour la deuxième « semaine agricole » depuis l’accord-cadre conclu en juillet dernier dans le cadre des négociations du cycle de Doha, débuté, lui, en novembre 2001. Objectif : poursuivre les discussions techniques sur les différents sujets à l’ordre du jour des négociations agricoles (subventions à l’exportation, accès aux marchés, soutien interne, coton...). Il est attendu des Etats membres qu’ils arrivent à des résultats tangibles d’ici la prochaine conférence ministérielle, à Hong Kong en décembre 2005.

Le Néo-zélandais Tim Groser, président du comité de négociation sur l’agriculture, a fait part d’une ambiance de travail constructive et note de légères avancées sur les questions liées aux subventions à l’exportation (en particulier les crédits à l’exportation et l’aide alimentaire). Sur la question de la boîte verte, catégorie de subventions à l’agriculture qui ne perturbent pas les marchés (aide directe au revenu par ex.), les avis divergent. L’Union européenne estime qu’il n’est pas nécessaire de revoir en profondeur les modalités de la catégorie verte. Par contre, le G20 et le Groupe de Cairns voudraient la voir dotée de nouvelles restrictions.

Autre dossier important traité à Genève : le coton. Les Etats membres ont entériné la création du « sous-comité coton » comme le stipulait l’accord-cadre de juillet. Il est intégré au comité agricole et devra spécifiquement s’occuper de ce dossier que quatre pays africains (Bénin, Burina Faso, Mali et Tchad) avaient porté à l’OMC en mai 2003. A ce sujet, Samuel Amehou, l’ambassadeur du Bénin à l’OMC, considère que « c’est une étape importante pour répondre à la crise du secteur cotonnier. Cependant, beaucoup reste à faire dans les prochains mois pour aller au delà des déclarations de principes ».

La prochaine semaine agricole est programmée du 13 au 17 décembre 2004.

La Banque mondiale donne ses perspectives économiques pour 2005

Le 16 novembre, la Banque mondiale a publié ses « perspectives mondiales 2005 » qui incitent les pays en développement à encourager la libéralisation du commerce dans le cadre des accords multilatéraux plutôt qu’en ayant recours à des démarches bilatérales qui peuvent « pénaliser » d’autres pays en développement. François Bourguignon, premier vice-président de la Banque mondiale, en charge de l’économie du développement, considère notamment que « un accord multilatéral est l’unique moyen d’ouvrir les marchés agricoles et de réduire voire d’interrompre les subventions dans les pays riches [...] Ces réformes sont d’une importance cruciale pour les pauvres mais ne sont pas à l’ordre du jour des négociations sur le commerce régional ».

Le rapport note également qu’avec 6,1%, l’année 2004 est probablement la meilleure année de croissance dans les pays en développement depuis 1974. Le rapport relève que certains pays, notamment en Afrique, n’ont pas participé à cette augmentation de la croissance. Selon les prévisions de la Banque, à moyen et long terme, les pays en développement pourraient doubler leur taux de croissance par rapport à celui des années 1990.

¹ Sont membres de l’APEC : l’Australie, Brunei, le Canada, le Chili, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, Hong Kong, l’Indonésie, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie Nouvelle Guinée, le Pérou, les Philippines, la Russie, Singapour, Taiwan, la Thaïlande et le Vietnam.